

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, le ONZE JUILLET à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes d'ESCLAINVILLERS sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames MARCEL Marie-Hélène, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, BLIN Marie-Annick

Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, CHARLES Gilles, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, LEVASSEUR Roger, CARON Hubert, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DOVERGNE Alain de M. DESROUSSEAUX Éric, M. CARON Hubert de M. BEAUMONT Joël, Mme BERTOUX Julia de M. JUBERT Patrick, M. NOCHEZ Didier de Mme COLOMBEL Aurélie, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames DOUAY Sonia, PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, ATAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, BLIN Monique, RIHET Anne, RAMON Marie-Gabrielle, COLOMBEL Aurélie, PIOT Nicole, MESMIN Véronique, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, DEMORSY Roselyne

Messieurs BLIN Nicolas, DESROUSSEAUX Éric, DELANAUD Stéphane, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, BEAUMONT Joël, LECONTE Yves-Robert, TEN Franck, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, HECTOR Nicolas, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, CLEMENT Dominique

Nombre de membres

du Conseil Communautaire

Titulaires : 67

Membres présents : 37

· dont suppléé :

Membres représentés : 5

Votants : 42

Date de la convocation

5 juillet 2024

Secrétaire de séance :

Anne Marie PREVOST

OBJET : Installation classée pour l'Environnement – DIEUZY à Moreuil

Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN

Vu le courrier adressé par la Préfecture de la Somme, Bureau de l'environnement et de l'utilité publique repris en annexe,

La Société DIEUZY PICARDIE a présenté une demande d'enregistrement relative au projet d'augmentation de la capacité de lavage d'une blanchisserie située sur la commune de Moreuil.

En application des articles R 512-46-11 et suivants du Code de l'Environnement, ce dossier doit faire l'objet d'une consultation publique.

La Préfecture a sollicité le Président afin de présenter ce dossier au Conseil Communautaire pour avis.

Après consultation et étude par les services de la CCALN du dossier de la demande présentée,

Considérant que rien ne s'oppose au projet tel que présenté (au niveau Aménagement du territoire, Eau et Assainissement)

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

- ▶ Emet un avis favorable au projet d'augmentation de la capacité de lavage de la blanchisserie DIEUZY PICARDIE à Moreuil
- ▶ Autorise le Président et la Vice-Présidente chargée de l'Aménagement du Territoire à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 15/07/24
Affiché le 16/07/24

Fait et délibéré, le 11 juillet 2024
à ESCLAINVILLERS,
Le Président,
Alain DOVERGNE



**PRÉFET
DE LA SOMME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Service de coordination des politiques interministérielles
Bureau de l'environnement et de l'utilité publique**

Amiens, le **17 MAI 2024**

Le préfet de la Somme

à

Monsieur le président de la
Communauté de Communes Avre Luce Noye



Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement.

Société DIEUZY PICARDIE- commune de Moreuil

P. - J. : Copie de l'arrêté préfectoral de ce jour fixant les modalités de la consultation publique.

La société DIEUZY PICARDIE a présenté une demande d'enregistrement relative au projet d'augmentation de la capacité de lavage d'une blanchisserie existante sur la commune de Moreuil.

En application des articles R 512-46-11 et suivants du code de l'environnement, ce dossier doit faire l'objet d'une consultation publique.

Vous trouverez en pièce jointe, pour information, copie de l'arrêté préfectoral d'ouverture de ce jour, organisant la consultation publique qui se tiendra du 13 juin au 11 juillet 2024 inclus.

Le dossier de la demande présentée par la société DIEUZY PICARDIE sera disponible sur le site internet de la préfecture pendant toute la durée de la consultation publique ([https://www.somme.gouv.fr / actions de l'Etat/ Environnement / installations classées pour la protection de l'environnement](https://www.somme.gouv.fr/actions-de-lEtat/Environnement/installations-classées-pour-la-protection-de-l'environnement)).

Je vous invite à présenter ce dossier à votre conseil communautaire pour avis. Il lui reviendra de se prononcer au plus tard dans le délai de 15 jours suivant la fin de la consultation. En effet, faute de la remise de sa délibération au bureau de l'environnement et de l'utilité publique de la préfecture, pour le 26 juillet 2024, son avis ne pourra être pris en considération.

Cette délibération peut être transmise à ce bureau par voie postale ou par courriel à l'adresse pref-environnement@somme.gouv.fr.

Le bureau de l'environnement et de l'utilité publique de la préfecture se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour le préfet et par délégation,
La cheffe de bureau par intérim,

Caroline DESCAMPS